

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE CAF 2016

**La 13<sup>ème</sup> assemblée générale de CAF qui s'est déroulée au Tremblay sur Mauldre le 26 juin 2016, est ouverte à 10 heures 30.**

**Excusés :** François Fauchon, Richard Dudziak ,Pascal et Philippe Legout et Jean-Michel Harmand.

Didier Gavens Directeur FICIF , Bruno Cinotti DDT. – Jean-frédéric POISSON Député - Patrick GROSPRETRE Syndicat des chasseurs du Tremblay.

### **Remerciements pour leur présence à :**

- Pierre VERGNE, qui est aussi le président de l'APAY.
- Joël DRUYER le président départemental des Louvetiers.
- Major Jacky LEGER brigade de gendarmerie de Jouars-Pontchartrain.

Merci à tous d'honorer de votre présence notre Assemblée Générale, à l'issue de laquelle vous aurez la possibilité, si vous le souhaitez de dire un mot aux Chasseurs à l'Arc Franciliens.

### **Rapport moral :**

Il y a un peu plus d'un an, en mars 2015 le Conseil, s'est fixé des objectifs ambitieux avec pour idée principale, de remettre CAF en ordre de marche et repartir vers l'avant.

Ces objectifs :

- Développer toujours plus, ce qui est la vocation première de CAF , la formation. A travers les JFO, les JFC, le BCA et d'autres formations diverses. **C'est la devise de CAF : BIEN FORMER, POUR MIEUX CHASSER.**
- Offrir à nos adhérents des opportunités de chasse, en utilisant au mieux notre "réseau".
- Perpétuer nos partenariats, notamment avec la FFCA et la FICIF.
- Consolider nos liens avec les autres associations départementales de chasse à l'arc.
- Faire en sorte de donner à notre association, une place en rapport avec le potentiel humain de la région où nous exerçons notre activité.
- Associer le plus possible les adhérents à la vie de notre association.

Tout cela bien sur avec le souci permanent et l'idée de faire la promotion de la chasse à l'arc et de la chasse tout court, comme de bons militants que nous sommes.

Et puis un nouvel objectif a vu le jour, sans avoir été recherché, celui de répondre le plus positivement possible aux sollicitations qui viennent de l'Administration ou des collectivités, qui découvrent tout l'intérêt, dans notre région péri-urbaine de pouvoir faire appel à des chasseurs, qui peuvent agir discrètement : les archers.

Au cours de l'exercice qui s'achève CAF a proposé, organisé, animé de très nombreuses activités et les membres du **Conseil** ont été énormément sollicités.

Il faut y ajouter leur présence régulière pour les ouvertures du terrain, aux JFO et aux réunions de Conseil.

Huit d'entre eux ont par ailleurs été se former, au centre de formation national que la FFCA a ouvert dans l'Aisne.

Ils ont aussi eu à répondre, aux sollicitations d'un président plutôt exigeant ...

A tout cela ils ont toujours répondu présents, sans jamais rechigner, le président en son nom et au nom des adhérents les en remercie infiniment.

Il en profite également pour remercier les adhérents, qui sont venus aider chaque fois que CAF en a eu le besoin.

En matière de **communication**, CAF a mis en place un nouveau site qui semble donner satisfaction (Bertrand POQUET a bien travaillé – le président l'en remercie) ; la COM'CAF mensuelle complète l'information.

Le président déplore à ce niveau, le manque de reportages sur nos activités et le peu d'adhérents qui prennent le temps de nous proposer leurs réussites dans la vie des CAF.

En ce qui concerne les **adhérents**, après une légère baisse enregistrée en 2014/2015, qui semblait vraiment conjoncturelle, CAF devait rapidement renouer avec la croissance. C'est chose faite, l'exercice 2015/2016 est bouclé avec un nombre jamais atteint d'adhérents, flirtant avec les 150.

Le président pense donc, que CAF a globalement atteint ses objectifs et le rapport d'activités qui suit, devrait le confirmer.

### **Rapport d'activités :**

En matière de **formation**, CAF a assuré ses 6 JFO annuelles. Elles ont permis à presque 100 personnes de repartir avec leurs attestations et a permis de « recruter » comme chaque année, une vingtaine d'adhérents nouveaux.

A noter que depuis sa création en 2003, CAF (à ce jour) a animé 69 JFO qui ont accueillies un peu plus de 1200 personnes. Le président pense qu'aucune autre ACA, ne peut se prévaloir d'un tel bilan.

Si les JFO marchent bien, c'était un peu catastrophique pour les JFC. Malgré tous les efforts déployés, CAF n'arrivait pas à y attirer des candidats. Pour cet exercice, la formule a été changée pour proposer 4 journées à thème : artisanat d'archerie, réglage et tir compounds, initiation au tir instinctif et chasse. Et le succès est au rendez-vous, avec en moyenne une quinzaine de stagiaires à chaque journée.

Pour compléter ce programme, un BCA est organisé le 10 septembre 2016, avec déjà une dizaine de personnes inscrites.

En ce qui concerne **l'entraînement**, le rythme bimensuel des ouvertures du terrain, où les conditions d'accueil, comme promis, ont été sensiblement améliorées (et devraient encore s'améliorer), a été conservé. Un nouveau co-responsable du terrain du Tremblay : Pascal Thébaud a été nommé pour épauler Vincent Favault, en remplacement de Richard Dudziak, appelé à d'autres fonctions.

Le président déplore que nous n'ayons plus personne, lorsque nous ouvrons Boutigny : il va falloir en tirer les conséquences.

La **chasse** : CAF arrive tant bien que mal à trouver des chasses en FICIF, tant au petit gibier qu'au grand. Mais c'est vraiment compliqué et l'année 2015 n'a pas été favorable, avec l'annulation de 2 ou 3 d'entre elles.

C'est surtout en province qu'on peut se procurer les meilleures opportunités et elles figurent sur le site CAF.

Le président rappelle que CAF a un « réseau » qui de ce point de vue fonctionne plutôt bien. Il invite donc les adhérents à solliciter le Conseil, lorsqu'ils ont des projets pour se rendre en province. CAF a potentiellement probablement un contact utile à vous fournir.

Même si ce n'est pas légalement de la chasse, CAF a toujours son spot à ragondins de Guernes qui peut accueillir les adhérents qui le souhaitent. Ceux que cette activité intéresse, même les débutants, peuvent contacter Bertrand Legrand, il reste des places pour la prochaine saison. CAF est actuellement sur d'autres possibilités en matière de ragondins et devrait être en mesure de pouvoir faire des propositions prochainement dans ce domaine. Restez attentifs aux infos sur ce sujet, qui figureront sur la COM'CAF et le site Internet.

Globalement CAF arrive donc à offrir, à des coûts qui restent raisonnables, des possibilités de chasse, assez nombreuses et diversifiées qui peuvent permettre à un archer dépourvu de territoire, d'assouvir quand même, pleinement sa passion.  
Consultez régulièrement le site CAF, toutes les chasses proposées y sont mentionnées.

Au chapitre des **manifestations**, en 2015/2016 CAF a été particulièrement sollicités. En premier lieu, sous la houlette de François Fauchon, le salon de la chasse RAMBOUILLET fut une réussite exemplaire. Une organisation sans faille, a permis de gérer et le stand de la FFCA et le pas de tir. Le stand a particulièrement été apprécié avec une belle déco. Le pas de tir, lui n'a pas désempli pendant les 4 jours. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Une première en 2015, cette fois sous la baguette de Philippe Legout, CAF a animé le pas de tir de la FFCA au Game Fair de Lamotte-Beuvron. Une nouvelle expérience couronnée d'une belle réussite avec pour bilan plusieurs centaines de personnes qui sont passées tirer quelques flèches, tout au long de ces trois jours.

Les fêtes locales : en premier lieu la St Gilles du Tremblay où les archers ont tenu et le barbecue et le pas de tir CAF et la fête western de St Rémy l'honoré avec un pas de tir et une chaude ambiance.

Toutes ces manifestations, au cours desquelles les CAF dépensent beaucoup d'énergie, sont l'occasion de faire la promotion de la chasse, de la chasse à l'arc, c'est le but principal de la participation.

De toutes les manifestations, il en est une qui pour CAF revêt une importance particulière c'est bien sûr le Challenge. Il vient d'avoir lieu avec un succès qui s'affirme d'années en années. Plus de 60 tireurs ont participé à cette édition. Le Challenge était bien doté (grâce aux fidèles et généreux sponsors). Un arc-trap, un sanglier courant, un rabbit et le tir au drapeau, ont comblé les archers présents.

Le président remercie particulièrement Vincent Favault, la cheville ouvrière du Challenge, qui s'est dépensé sans compter pour faire de ce Challenge une réussite.

Un regret pour CAF, ne pas avoir pu, pendant l'intersaison, réussir à organiser une ou deux rencontres ( soirées à thème, formation ... ) mais il va être remédié à cela pour l'hiver prochain.

En **conclusion**, le Conseil fait le maximum pour proposer un programme d'activités, consistant, et varié en espérant qu'il répond aux attentes des adhérents. D'autres pistes sont probablement encore à explorer, le président invite les adhérents qui auraient des idées d'animations à en faire part.

Il rappelle que le Conseil est là pour gérer l'association et l'animer, mais que CAF appartient avant tout, à ses adhérents et que ce sont vraiment eux qui la font vivre.

### **Rapport financier :**

En préambule, le président, avant de passer la parole au trésorier, informe d'une modification dans le régime des cotisations que CAF, à l'instigation de la FFCA, souhaite mettre en place.

Cette modification consiste en une réduction de moitié de la cotisation « de première année » pour les nouveaux adhérents : à la FFCA et à CAF. Soit 10 euros au lieu de 20 pour la part FFCA et 15 euros au lieu de 30 pour CAF.

Le trésorier présente les comptes, qui compte tenu des investissements effectués, principalement en matériels et en formation, font ressortir un solde déficitaire pour l'exercice de l'ordre de 1000 euros.

Ce solde négatif parfaitement maîtrisé, ne met aucunement en péril les finances de CAF qui conserve encore sur ses comptes des sommes suffisantes et compatibles avec les normes comptables associatives communément admises.

Le trésorier propose en conséquence, le maintien de la cotisation CAF à son niveau actuel, soit 50 euros dont 20 euros reversés à la FFCA, pour l'adhésion annuelle de base sauf pour les primo-adhérents.

### **Quitus :**

Le président, met aux voix à main levée (personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret), les rapports moraux, d'activités et comptable.

Ils sont tous trois adoptés à l'unanimité.

### **Renouvellement des administrateurs :**

Le président rappelle le fonctionnement de CAF en la matière. Le Conseil de l'association est composé de 11 administrateurs, qui sont renouvelables par tiers annuellement. Ils sont élus pour 3 ans par les adhérents et, ce sont eux qui ensuite élisent annuellement le Bureau de l'association composé : du président, du ou des vice-présidents, du secrétaire et du trésorier.

Cette année, compte tenu de son éloignement Jean-Michel Harmand a souhaité laisser son poste de secrétaire, qu'a repris Richard Dudziak. Jean-Michel n'en quitte pas pour autant le Conseil, ou il restera au moins jusqu'à la fin de son mandat en 2017.

Par voie de conséquence et pour épauler Vincent Favrault au terrain à la place de Richard Dudziak, Le Conseil a coopté Pascal Thébault comme administrateur supplémentaire.

Par ailleurs, pour 2016, sont en réélection les administrateurs 5, 6 et 7 : Philippe LEGOUT, Michel LEGOUX et Stan de LANNOY. Philippe LEGOUT et Michel LEGOUX sollicitent le renouvellement de leur mandat. Pascal THEBAULT est candidat pour le poste N°7.

Le président profite de l'occasion pour remercier au nom de CAF et des adhérents, Stan de LANNOY pour les 3 années où il a été membre du Conseil.

Après que Pascal THEBAULT se soit présenté, il est procédé au vote à main levée, compte tenu que personne n'a réclamé un vote à bulletin secret. Philippe LEGOUT est élu à l'unanimité, Michel LEGOUX et Pascal THEBAULT sont élus à l'unanimité, moins une abstention chacun.

### **Perspectives 2016-2017 :**

Le président indique que sera bien évidemment renouvelé, si possible, tout ce qui marche bien, mais que CAF a toujours le souci d'innover.

La réflexion porte donc sur :

- Soirées à thèmes (secourisme pratique, sanglier, louveterie, piégeage).
- Des ragondins pour tous, mais à condition d'être en mesure d'honorer ce que l'on prend.
- Une participation, pas innocente, est prévue lors de la fête des jeunes agriculteurs en septembre dans les Yvelines.
- Une idée aussi à creuser : trouver beaucoup plus de possibilités de chasses individuelles ou collectives dans le périmètre FICIF, beaucoup de nos membres ne prenant pas de permis national.
- Avec des ACA voisines, organisation d'un rallye pédestre, idée que nous avons dû mettre de côté, cette année, faute de temps.

CAF a aussi en projet de prendre en charge en 2017 l'organisation du Jamborée des Instructeurs de la FFCA. Cela devrait se décanter bientôt et les adhérents seront tenus informés de l'avancement de ce projet, dans lequel ils seront largement impliqués.

### **Questions diverses :**

Pas de question.

**L'assemblée Générale est close à 12 heures.**

Le président de CAF  
Michel LEGOUX

Le secrétaire de CAF  
Richard DUDZIAK